

# RENFORCER LA RECHERCHE ET LES SYSTÈMES DE RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES SCIENCES SOCIALES EN TUNISIE.

Septembre 2025

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La recherche en sciences sociales occupe une fonction cardinale dans le processus décisionnel tunisien. Depuis la révolution de 2011, le pays s'efforce d'évoluer au sein d'un paysage complexe, marqué par d'importants défis socio-économiques et de fortes aspirations démocratiques. Historiquement et depuis 1956, une relation de collaboration positive, voire de complémentarité, s'est instaurée entre la sphère décisionnelle et la sphère académique, s'inscrivant dans le cadre du paradigme développementaliste.

Cette dynamique a facilité une coopération constructive, permettant aux résultats de la recherche d'éclairer, malgré certaines difficultés, l'élaboration des politiques publiques et stratégiques.

C'est de cette interaction que les sciences sociales en Tunisie ont acquis leur légitimité initiale. Si l'investissement de l'État dans les structures de recherche universitaires et publiques est notable malgré un contexte budgétaire difficile, un déséquilibre persiste dans le paysage de la recherche. Bien qu'essentiel depuis 2011, le rôle des think tanks et des associations scientifiques demeure marginal. Il est regrettable que le potentiel considérable des chercheurs expérimentés, retraités ou de retour de l'étranger, ne soit pas pleinement exploité. Contrairement à des pays comme le Liban ou le Maroc, la faiblesse de la tradition tunisienne en la matière explique la rareté de ces structures. Cette situation prive le pays d'une expertise importante et entrave le développement d'une dynamique de recherche cumulative.

Comme résultat de la relation oscillante entre savoir et pouvoir, la relation entre les sciences sociales et les politiques publiques n'est pas exempte de tensions.

Elle oscille entre des périodes de confiance, des temps « froids » où les décideurs s'appuient sur des données probantes (les périodes d'ouverture), et des périodes de méfiance, un temps « chaud » où les préconisations de la recherche sont contestées ou ignorées. On observe parfois un déni réciproque qui affaiblit simultanément la légitimité des décisions prises et la crédibilité d'une recherche perçue comme détachée de l'intérêt public.

Ce climat ambivalent porte préjudice à l'efficacité des politiques publiques et à la mise en œuvre effective des recommandations issues de la recherche. L'enquête du Doing Research - Tunisie (2025) révèle que, malgré ces défis, des canaux de dialogue entre la recherche et la prise de décision demeurent opérationnels.

Toutefois, la nature et l'efficacité de cette relation varient considérablement, soulignant tout à la fois la nécessité d'une collaboration renouvelée et la persistance d'obstacles structurels. Un chemin important reste à parcourir pour consolider cette interaction, mais un riche potentiel demeure à exploiter pour maximiser l'incidence de la recherche sur l'action publique. Le présent rapport se propose d'explorer cette relation dialectique, en mettant en lumière les opportunités et les obstacles auxquels est confrontée la recherche en sciences sociales dans le contexte tunisien post-révolutionnaire.

## I. LES QUATRE DYNAMIQUES À L'ŒUVRE

L'analyse met en lumière quatre dynamiques structurantes qui caractérisent l'écosystème de la recherche.

### 1. UNE NOUVELLE GÉNÉRATION AUX COMMANDES

La communauté des chercheurs en sciences sociales se distingue par un renouvellement générationnel notable, avec 68% des effectifs âgés de moins de 46 ans, et par une forte représentation féminine, qui atteint 64%.

Cette féminisation constitue une opportunité majeure pour le paysage académique, puisqu'elle renforce le leadership des femmes dans la gouvernance et la gestion de la recherche (laboratoires, unités de recherche).

Contrairement à certains secteurs, comme les STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), les sciences sociales offrent aux chercheuses une présence accrue aux postes décisionnels (cheffes de laboratoires et d'unités de recherche, et coordinatrices de projets internationaux).

En revanche, le rajeunissement de la profession s'accompagne du départ progressif des chercheurs seniors, ce qui pose un risque réel pour la transmission intergénérationnelle des savoirs et pourrait, à terme, affecter la qualité scientifique.

### 2. UN ÉCOSYSTÈME EN QUÊTE DE LISIBILITÉ

Bien que l'écosystème de recherche tunisien remplisse globalement sa mission, une meilleure lisibilité ne pourrait que renforcer son efficacité.

#### L'université publique, un pilier institutionnel majeur :

L'université publique tunisienne confirme son rôle structurant en tant que colonne vertébrale du système de recherche et d'innovation. Elle représente le principal vivier de talents scientifiques, puisque la quasi-totalité des chercheurs en poste en est issue. Cette centralité s'explique par son ancrage historique, son maillage territorial et sa mission fondamentale de production et de diffusion des savoirs.

À l'inverse, l'université privée, bien que jouant un rôle croissant dans la formation undergraduate, n'est jusqu'à présent que marginalement concernée par les activités de recherche. Son implication dans ce domaine reste limitée, que ce soit en termes de moyens alloués, de projets structurants ou de production scientifique significative.

Cette situation consolide, par défaut, le rôle prééminent et quasi exclusif de l'université publique tunisienne comme acteur central de l'écosystème de la recherche nationale.

### Faible visibilité des autres intervenants :

La faible visibilité des acteurs non-universitaires constitue un frein majeur à l'écosystème de recherche tunisien. Ce phénomène concerne principalement deux types d'intervenants : D'une part, la recherche publique extra-universitaire souffre d'une méconnaissance criante. Il est frappant de constater, par exemple, que seuls 10 % des chercheurs connaissent l'existence d'institutions nationales pourtant dédiées au développement des sciences sociales. D'autre part, les think tanks et la recherche associative pâtissent d'une légitimité insuffisante, bien que leur contribution soit essentielle.

## 3. L'IMPÉRATIF DE DÉVELOPPEMENT CONTINU DES COMPÉTENCES

La formation des chercheurs en Tunisie fait face à un paradoxe. En amont, le système doctoral produit massivement entre 1500 et 2000 docteurs par an, témoignant d'une réelle vitalité. Cependant, cette massification, souvent associée à des taux d'encadrement excessifs, comporte des risques : elle tend à éroder les standards de qualité et à dévaluer le diplôme, compromettant ainsi la rigueur scientifique et l'accompagnement personnalisé des doctorants.

En aval, ces défis de formation initiale se répercutent sur la suite de la carrière. Les nouveaux docteurs, bien que nombreux, se sentent insuffisamment armés pour la suite. Face à ce constat, les chercheurs expriment un besoin unanimement partagé : compléter leur parcours par un mentorat postdoctoral robuste et acquérir des compétences techniques essentielles, notamment en montage de projets. Cette formation complémentaire est indispensable pour leur permettre de répondre avec succès aux appels d'offres compétitifs et d'inscrire leurs recherches dans une dynamique internationale.

## 4. IMPACT SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES : UNE DYNAMIQUE D'INFLUENCE EN DEVENIR

Le lien entre la recherche et la prise de décision en Tunisie révèle une dynamique d'influence encore émergente : bien que réel, son impact demeure limité, comme en témoigne la faible proportion de chercheurs (16,5 %) ayant directement contribué à l'élaboration de politiques publiques.

Cependant, une influence indirecte semble s'affirmer, puisque la moitié des chercheurs constatent que leurs travaux sont cités dans des rapports officiels – une tendance particulièrement marquée en économie et en management, où les ponts entre expertise académique et sphère décisionnelle apparaissent plus structurés. Cette perméabilité naissante, bien que prometteuse, souligne la nécessité de renforcer les mécanismes de médiation pour transformer cette reconnaissance passive en impact concret et systématique.

Le paysage de la recherche en sciences sociales en Tunisie est traversé par **des forces contradictoires** qui animent et structurent son évolution.

Ces tensions, entre extraversion subie et ancrage local, dessinent les contours d'un écosystème en pleine mutation, cherchant un équilibre entre excellence internationale et pertinence sociétale.

**L'extraversion subie ou la tentation de l'ailleurs** : une pression externe, dite « de dehors », exerce un **drainage sélectif** sur les talents tunisiens.

Portée par une diaspora académique croissante et des départs à l'étranger, cette dynamique capte les compétences au profit d'institutions étrangères, affaiblissant le potentiel national. Elle encourage une publication en anglais, gage de visibilité internationale, mais tend parfois à marginaliser la production en arabe ou en français, limitant ainsi l'accès aux savoirs pour les décideurs et le public arabophone.

**L'ancrage revendiqué ou le renouveau par l'intérieur** : à l'inverse, un mouvement « de dedans » promeut une indigénisation volontaire des savoirs. Particulièrement actif en sociologie, il défend une recherche résolument ancrée dans les réalités locales, recourant de plus en plus à l'arabe et au dialecte (notamment dans les podcasts et sur les réseaux sociaux) et privilégiant des circuits de vulgarisation à destination du grand public. Si cette stratégie de vulgarisation – par la présentation de livres, de résumés et l'animation de débats – lui permet indiscutablement d'élargir son audience, notamment sur Facebook, elle n'en comporte pas moins certains risques, au premier rang desquels une simplification excessive ou un appauvrissement conceptuel.

### L'économie, reine solitaire ? :

en termes de structures de recherche, les sciences économiques et de gestion dominent numériquement le paysage universitaire, comptant le plus grand nombre de laboratoires (27). Les langues, la linguistique et les littératures suivent avec 14 laboratoires, et les sciences juridiques et constitutionnelles avec 10. Entre 1960 et 2000, la recherche économique a acquis une autonomie croissante, au point de ne plus être représentée dans la Revue Tunisienne des Sciences Sociales, suggérant une spécialisation ou une ségrégation par rapport aux autres disciplines sociales. Malgré l'importance historique du CERES dans la conception des politiques économiques nationales, ce centre ne

compte aujourd'hui qu'un seul économiste et un spécialiste des méthodes quantitatives.

**Les ponts intermédiaires ou la médiation par la collaboration** : entre ces deux pôles, des mécanismes de médiation se développent, notamment via les programmes de coopération internationale tels qu'Horizon Europe. Ces initiatives offrent un cadre de valorisation intermédiaire, associant laboratoires universitaires et organisations de la société civile. Toutefois, leur pleine efficacité suppose un renforcement des passerelles entre ces acteurs et une meilleure structuration des collaborations.

## II. POUR UNE RECHERCHE EN PHASE AVEC LA SOCIÉTÉ

Pour dépasser ces tensions et construire un nexus science-politiques publiques robuste, une action concertée s'impose. Les recommandations qui suivent visent à :

- Réorienter les financements vers la recherche à impact sociétal ;
- Professionnaliser l'interface entre sciences sociales et décision ;
- Réformer les critères d'évaluation pour valoriser l'engagement civique et la science ouverte.

La mise en œuvre de ces leviers par l'ensemble des parties prenantes (ministère, universités, chercheurs et société civile) est essentielle pour permettre à la recherche tunisienne de concilier excellence académique et transformation sociale. Ces recommandations peuvent être présentées de la manière suivante :

### 1. POUR LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

#### Prioriser les programmes dédiés à l'impact sociétal :

il est essentiel d'allouer des budgets spécifiques aux projets qui ont un fort impact sociétal et que cet impact « sociétal » soit un critère d'évaluation (une formule améliorée des Projets de Recherche Fédérée (PRF) ou des anciens programmes nationaux de la recherche (PNR)).

Certains programmes nationaux prometteurs existent déjà. C'est le cas, par exemple, du Programme d'Encouragement à l'Excellence Scientifique (P2ES) – ou programmes équivalents – dont l'objectif principal est de soutenir l'excellence scientifique académique.

Ce type de dispositif récompense et encourage une recherche de haute qualité, évaluée par des pairs selon des critères académiques reconnus, tels que les publications dans des revues prestigieuses, la rigueur méthodologique ou l'innovation théorique. Il s'inscrit ainsi dans une politique verticale visant à élever le niveau général de la recherche. En revanche, un programme dédié à l'impact sociétal aurait pour objectif principal l'utilité et l'application concrète des savoirs. Il évaluerait les projets sur leur capacité à résoudre un problème de société précis (chômage des jeunes, inégalités scolaires, transition écologique juste, etc.) et la co-construction de la recherche avec les acteurs non-académiques concernés (associations, collectivités territoriales, ministères, entreprises sociales).

Ces deux logiques – excellence et impact – sont complémentaires, mais distinctes. Une recherche peut être excellente sur le plan académique, mais peu lisible ou inapplicable sur le terrain.

À l'inverse, une recherche très appliquée peut nécessiter un temps de maturation académique plus long. Il faut donc deux instruments pour deux finalités différentes.

Face aux défis sociétaux contemporains, sanitaires, socio-politiques ou environnementaux, la recherche en sciences sociales est appelée à fournir des réponses à la fois urgentes et contextualisées.

La mise en place d'un programme dédié permettrait non seulement d'institutionnaliser le dialogue entre chercheurs et décideurs pour co-construire des solutions adaptées, mais aussi de renforcer la légitimité et la visibilité des sciences sociales. En démontrant concrètement leur utilité sociale, celles-ci justifient plus aisément leur financement public et s'affranchissent d'une image parfois perçue comme élitiste ou déconnectée des réalités terrain.

**Exemple :** créer un fonds dédié à la recherche, co-construit en collaboration avec les ministères sectoriels, les partenaires privés et associatifs. Ce fonds permettrait de soutenir des projets produisant à la fois des connaissances scientifiques et des solutions concrètes pour répondre à des défis sociétaux classés en enjeux mineurs et majeurs.

**Structurer la médiation « science-politique » :** pour renforcer le lien entre la recherche et les politiques publiques, il est important d'instaurer des cellules d'interface dans chaque ministère. Ces cellules auraient pour mission de traduire les résultats scientifiques en recommandations opérationnelles, car actuellement, seuls 16,5 % des chercheurs produisent des policy briefs.

**Outils :** La mise en place d'une plateforme numérique centralisant les expertises locales et les résultats de recherche faciliterait cette médiation. Cette plateforme pourrait servir de pont entre chercheurs et décideurs, permettant un accès rapide à des informations pertinentes et à des recommandations fondées sur des données probantes.

**Décloisonner les sciences sociales face aux enjeux transversaux :** il s'agit de rompre avec une approche disciplinaire traditionnelle pour orienter les sciences sociales vers une recherche réellement responsable, ancrée dans la résolution des défis sociétaux complexes. Des enjeux, tels que le changement climatique, la gouvernance, la pauvreté, le

travail informel, la criminalité et bien d'autres exigent une approche résolument transversale et pluridisciplinaire.

La recherche responsable consiste précisément à dépasser les frontières académiques pour construire des réponses innovantes et adaptées à ces problèmes multidimensionnels.

Elle implique :

- **D'organiser la recherche autour de défis** sociétaux plutôt qu'autour de disciplines isolées ;
- **De favoriser les collaborations** entre spécialistes de différentes sciences sociales, mais aussi avec les sciences exactes, le droit, l'économie ou les sciences de l'environnement lorsque nécessaire ;
- **Deco-construire les questions de recherche avec les acteurs concernés :** citoyens, associations, institutions publiques, secteur privé ;
- **De valoriser les méthodologies hybrides,** capables de saisir la complexité de ces objets qui résistent aux découpages disciplinaires traditionnels.

Une telle orientation permettrait non seulement d'amplifier l'impact social des sciences sociales, mais aussi de renforcer leur légitimité politique et citoyenne, en démontrant leur capacité à apporter des éclairages utiles sur des questions qui préoccupent réellement la société

## 2. POUR LES CHERCHEURS

### Former à l'advocacy scientifique :

il est important de développer des modules de formation obligatoires en communication et en vulgarisation scientifique, car 83,5 % des chercheurs ne diffusent pas leurs résultats auprès des décideurs. Cette formation devrait inclure des techniques de présentation, de plaider et des stratégies de communication adaptées aux différents publics cibles.

### Partenariats :

Pour renforcer ces compétences, il serait bénéfique de collaborer avec des écoles de journalisme et des médias publics. Ces partenariats pourraient offrir aux chercheurs des ateliers pratiques et des conseils sur la manière de rendre leurs travaux plus accessibles et pertinents pour les décideurs.

### • Systématiser les livrables opérationnels :

pour garantir que les recherches financées sur des fonds publics aient une portée pratique, il est nécessaire d'exiger un résumé exécutif et une fiche-proposition pour tout rapport de recherche. Ces documents synthétiques permettraient de présenter les résultats de manière claire et concise, facilitant leur utilisation par les décideurs.

### • Encourager les carrières hybrides :

il est important de faciliter l'accès des chercheurs à des postes au sein de l'administration, car seuls 3 % d'entre eux occupent actuellement des fonctions politiques. Cela pourrait inclure des programmes de détachement ou de mise à disposition temporaire dans des ministères ou des institutions publiques. Ces expériences permettraient aux chercheurs de mieux comprendre les processus décisionnels et de contribuer directement à l'élaboration de politiques basées sur des données probantes.

En favorisant ces carrières hybrides, on renforcerait le lien entre la recherche et l'action publique, permettant ainsi une meilleure intégration des résultats scientifiques dans les décisions politiques.

## 3. POUR LES UNIVERSITÉS

• Créer des « Laboratoires politiques publics » : Il est essentiel de mettre en place des espaces physiques dédiés où décideurs et chercheurs peuvent co-concevoir des solutions aux problèmes sociétaux. Actuellement, 35,9 % des chercheurs n'ont jamais interagi avec des politiques, ce qui souligne le besoin d'espaces collaboratifs.

**Modèle :** S'inspirer des « policy labs » nordiques, qui favorisent la collaboration et l'innovation en réunissant divers acteurs autour de projets concrets.

• Certifier les compétences transversales : à l'ère de l'intelligence artificielle, le monde dépasse progressivement le cloisonnement disciplinaire. Pour les chercheurs en sciences sociales, il n'existe plus seulement des « questions » à étudier, mais bien des **problèmes complexes** à résoudre, qui exigent une approche transversale.

Dans ce contexte, l'acquisition de compétences hybrides, telles que des connaissances économiques pour les sociologues et les politologues, et réciproquement, devient indispensable, particulièrement au niveau post-licence (master et doctorat).

Il apparaît donc important de reconnaître et de certifier officiellement ces compétences transversales. Cela pourrait prendre la forme de badges ou de certifications spécifiques, délivrées à l'issue de formations dédiées (dans les écoles doctorales) par exemple en gestion de projet intersectorielle ou en négociation, attestant de l'aptitude des chercheurs à intervenir dans des contextes pluridisciplinaires et appliqués. Une telle valorisation offrirait une reconnaissance tangible auprès des employeurs et des décideurs, tout en incitant les chercheurs à s'engager davantage dans des projets à fort impact sociétal.

• **Développer l'Open Data appliqué :** la création d'un portail national regroupant des données de recherche exploitables par les collectivités serait un atout majeur.

Ce portail faciliterait l'accès à des données pertinentes pour les décideurs locaux, permettant ainsi une meilleure prise de décision fondée sur des preuves. En rendant ces données accessibles, on encouragera également la collaboration entre chercheurs et acteurs de la société, favorisant ainsi des solutions innovantes et adaptées aux besoins locaux.

## 4. POUR LES THINK TANKS ET ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SCIENTIFIQUE

### • Professionnaliser la veille stratégique et le plaidoyer scientifique :

Il est essentiel de positionner les think tanks tunisiens comme des intermédiaires de confiance et de systématiser la cartographie des chantiers politiques nationaux et régionaux ouverts à l'expertise scientifique, tout en développant une veille prospective pour anticiper les futurs besoins en conseil. Cette démarche doit s'accompagner d'un plan de plaidoyer ciblé à destination des institutions publiques et des bailleurs, mettant en avant la plus-value des analyses scientifiques dans l'élaboration des politiques de développement.

### • Lancer des « Sprints d'innovation publique » thématique :

organiser des ateliers intensifs et ciblés (« sprints ») réunissant chercheurs, fonctionnaires, acteurs économiques et OSC autour de défis concrets (ex. : transition énergétique, réforme de l'éducation, inclusion financière). L'objectif est de produire en temps limité des notes d'orientation opérationnelle directement utilisables par les décideurs, tout en créant un écosystème de confiance et d'échange.

### • Structurer des partenariats durables avec l'administration :

à travers des conventions-cadres de coopération avec les ministères clés (Économie, Éducation, Santé, etc.) pour formaliser le rôle de conseil des think tanks.

Cela pourrait inclure :

- La participation systématique à des comités d'experts attachés aux programmes publics;
- La co-construction d'indicateurs de suivi-évaluation des politiques ;
- L'accès facilité aux données publiques nécessaires aux analyses.

### • Renforcer les capacités en communication stratégique et en médiation scientifique :

en formant les chercheurs à la vulgarisation haute impact et à la prise de parole dans les médias, mais aussi au dialogue avec les parties prenantes non académiques. L'enjeu est de traduire les résultats de la recherche en messages percutants, adaptés aux réalités des décideurs et du grand public.

### • Diversifier les sources de financement et garantir l'indépendance intellectuelle :

en explorant des modèles hybrides associant :

- Des financements publics conditionnés à l'évaluation par les pairs ;
- Des contrats de prestation avec des institutions internationales;
- Un mécénat dédié encadré éthiquement ;
- Et un fonds national dédié au conseil scientifique public, abondé par l'État et des partenaires techniques.

### • Incuber l'innovation politique par des démonstrateurs locaux :

en expérimentant des projets-pilotes dans des régions ou secteurs tests, en co-portant avec les collectivités territoriales des solutions innovantes éclairées par la recherche. Cette approche permet de montrer concrètement la valeur ajoutée de l'expertise des think tanks et d'inspirer des changements à plus large échelle.

## 5. POUR LES DÉCIDEURS

### • **Instaurer des quotas scientifiques :**

Il est important de réserver 10 % des postes au sein des hautes instances consultatives à des chercheurs actifs. Cette mesure garantirait une représentation significative des experts scientifiques dans le processus décisionnel, assurant que les politiques publiques soient informées par des données probantes.

### • **Généraliser les études d'impact scientifique :**

il est nécessaire d'effectuer une évaluation systématique par des pairs des propositions de lois majeures avant leur adoption. Cela permettrait d'assurer que les décisions législatives reposent sur des recherches rigoureuses et pertinentes, renforçant ainsi la qualité des politiques publiques.

### • **Créer un baromètre annuel :**

mettre en place un baromètre annuel pour mesurer l'utilisation effective des recherches dans les politiques publiques. Actuellement, 30,2 % des chercheurs ignorent si leurs travaux sont utilisés. Ce baromètre fournirait des données essentielles sur l'intégration de la recherche dans le processus décisionnel et identifierait les domaines nécessitant une amélioration.



Pour lire le rapport final en entier,  
scannez le code.



[www.gdn.int](http://www.gdn.int)